

COMMUNIQUÉ

CRÉTEIL, LE 9 OCTOBRE 2020

Conseil d'administration d'Ile-de-France mobilités

DES AVANCÉES IMPORTANTES POUR AMÉLIORER LES DÉPLACEMENTS DES VAL-DE-MARNAIS-ES

CONTACTS PRESSE

Caroline BRUNOT
Attachée de presse
Tél. : 01 43 99 70 23
Tél. : 06 48 66 64 75
caroline.brunot@valdemarne.fr

Un Conseil d'Administration d'Ile-de-France Mobilités s'est tenu ce jeudi 8 octobre 2020. De nombreux projets pour l'amélioration conséquente des déplacements des Val-de-marnais-es ont été votés. Ils concourront à une mobilité plus durable dans un contexte d'urgence climatique.

Le financement du Téléal validé

Le plan de financement du Câble A - Téléal, qui permettra de relier des quartiers peu desservis entre Villeneuve-Saint-Georges et Créteil, a été voté à l'unanimité. Soutenu, étudié et financé par le Département, Câble A - Téléal offrira une nouvelle ligne de transport capacitaire et durable. Face aux besoins du secteur et à l'attente de la population, le Département demande une mise en service fin 2023 au plus tard. Le Conseil départemental délibérera pour sa part le 19 octobre : il financera 30% du coût global du projet.

Un nouveau bus en site propre entre Fontenay-sous-Bois et Chelles

Un nouveau bus en site propre « Bords de Marne » reliera à l'horizon 2028-2029 Fontenay-sous-Bois à Chelles. Il permettra d'accompagner de nombreux projets d'aménagements urbains. La concertation débutera le 9 novembre jusqu'au 31 décembre 2020.

En matière de bus, Ile-de-France Mobilités a enfin validé le passage en bus articulé (dit aussi « bus accordéon ») de lignes surchargées de l'Est du Val-de-Marne. Il s'agit des lignes de bus RATP 206 et 308.

La poursuite de la restructuration du pôle Val-de-Fontenay

La restructuration du pôle Val-de-Fontenay connaît une avancée avec l'adoption du dossier d'enquête publique et de nouveaux financements pour la poursuite des études, auxquels contribue le Département en finançant 8.33% de ces études. Il reste très vigilant au respect des calendriers des lignes 15 et 1 du métro et du tramway T1 qui desserviront ce pôle.

L'amélioration du maillage de la ligne de métro 18

L'engagement des études sur le prolongement de la ligne de métro 18 à l'Est de l'aéroport d'Orly a fait l'objet d'un amendement commun aux Départements du Val-de-Marne, de l'Essonne et de la Seine-et-Marne. Ce nouveau tronçon de la ligne 18, maillé avec le RER D, constituerait une amélioration sensible pour les usagers du secteur, pénalisés par la surcharge du RER D et le manque de liaisons est-ouest.

Faciliter l'usage du vélo en augmentant le nombre de stationnements

Tous ces projets de développement des transports en commun revêtent des enjeux environnementaux fondamentaux puisqu'ils permettront à terme de réduire les déplacements par véhicules motorisés. Pour proposer des alternatives aux automobilistes, le Département investit en faveur des déplacements doux et de l'intermodalité avec les modes ferrés. Au cours de ce Conseil, il a ainsi demandé une augmentation importante du nombre de stationnement vélo et achève en ce moment le plan départemental de stationnement vélo abrité, cofinancé par Ile-de-France Mobilités.